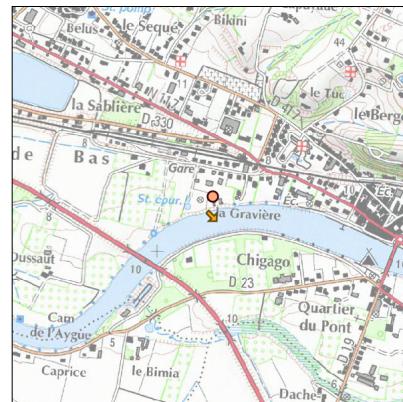
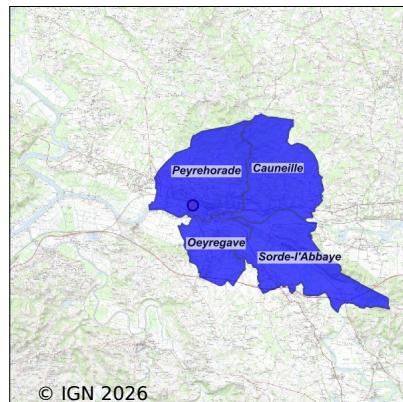


Système d'assainissement 2023

PEYREHORADE

Réseau de type Mixte



Station : PEYREHORADE

Code Sandre	0540224V003
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	novembre 2009
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	6 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	372 Kg/j
Charge nominale DCO	744 Kg/j
Charge nominale MES	434 Kg/j
Débit nominal temps sec	930 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Centrifugation
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	367 527, 6 280 460 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave de Pau

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Cauneille depuis 1964
100% de Oeyregave depuis 2001
100% de Peyrehorade depuis 1964
100% de Sorde-l'Abbaye depuis 2022

Raccordements des établissements industriels

S.A.R.L. BARTHOUIL depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

14/3

Le diagnostic de réseau (bureau détudes SCE) a débuté en 2016 mais les conclusions des investigations complémentaires n'ont pas été rendues.

Le raccordement de la commune de Sorde-l'Abbaye est effectif depuis septembre 2022 ; l'ancien poste de relevage refoule vers un nouvel ouvrage intermédiaire « Toulès » lequel rejette vers le PR « Pompiers ».

2 déversoirs dorage (points A1) équipés de détecteur de surverse ; les données ne sont pas fiables car impactées par les crues des Gaves et les forts coefficients de marée malgré la présence de clapets.

16 postes de relevage, dont 2 sur la commune de Cauneille, 1 sur celle d'Oeyregave et 4 sur Sorde-l'Abbaye.

Station d'épuration

14/3

La station a reçu 987 m³ et 222 kg de DBO5 pendant le bilan, soit :

- ? 41 % de sa capacité hydraulique nominale de temps pluvieux,
- ? 60 % de sa capacité organique nominale.

Ce bilan a été réalisé par temps pluvieux (8 mm).

Leffluent traité répond à la norme de rejet en vigueur.

Le débit journalier maximal enregistré depuis le début donnée est égal à 2 811 m³/j le 17/01 avec une pluviométrie d'environ 34 mm sur les 4 jours précédents.

Le trop-plein du bassin tampon (point A5) a déversé 256 m³ (du 17 au 21/01) avec 149 mm de précipitations enregistrés sur 5 jours (données Sandre).

Il n'y a pas eu de problème particulier de fonctionnement durant ce trimestre, hormis sur la centrifugeuse, à l'arrêt depuis le 28/02, avec un défaut sur l'électrofrein ; le changement de la pièce est prévu (devis fait) et la mise en place de l'UMD sur ce site est programmée pour la fin du mois en cas de réparation non effectuée.

Concernant la surveillance :

L'étalonnage des débitmètres entrée, de sortie station et du bypass A5 est satisfaisant.

Les échantilleurs ont correctement fonctionné ; seul le groupe froid de celui entrée est à vérifier.

Le débitmètre des boues (point A6) n'a pas été vérifié car les données qui en sont issues et transmises à l'agence de l'eau sont satisfaisantes.

Les différents équipements de surveillance sont répertoriés sur la planche-photos ci-après.

La comparaison des résultats d'analyses entre les deux laboratoires (exploitant et référent) n'a pas montré d'écart significatif.

Date de réception des fichiers : 30/05/23.

Le manuel de surveillance (voir ci-dessous) ne nécessite pas de mise à jour majeure.

Sous produits

14/3

C FILIERE BOUES

1. Programme d'extraction

Les extractions de boues vers le silo sont réalisées en mode automatique à raison de 15 min/j plus en mode manuel si nécessaire.

2. Déshydratation

Fonctionnement régulier de la centrifugeuse : 2 à 3 jours par semaine à raison de 8 à 10 h/j.

Destination des boues déshydratées : centre de compostage Thalie à Campet-et-Lamolère.

3. Point A6 :

Non vérifié car les données fournies à lagence de leau concernant ce point sont satisfaisantes.

Appareil de la station dépuration :

Principe de la mesure : Electromagnétique

Marque de l'appareil : ENDRESS+HAUSER

Référence : PROMAG W

9 Sous-produits

Les refus de tamisage sont évacués par le SITCOM Côte sud des Landes vers la filière délimination des ordures ménagères.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0540224V002 PEYREHORADE

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

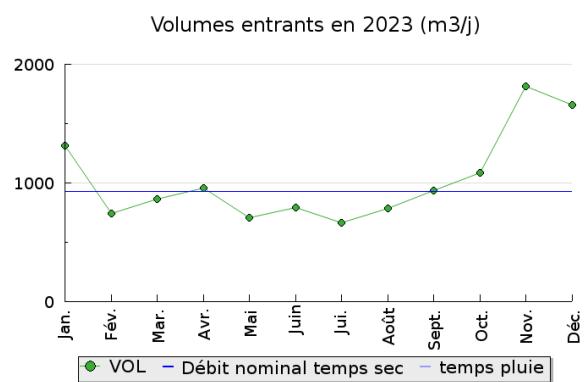
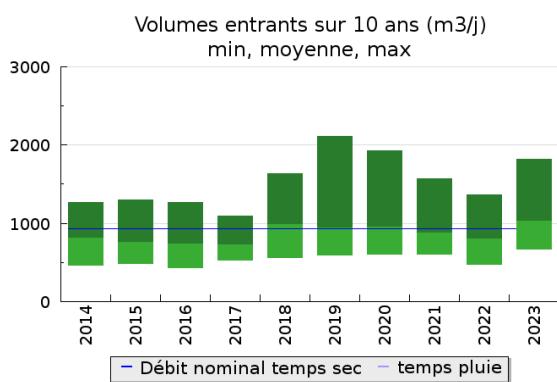
Tableau de synthèse

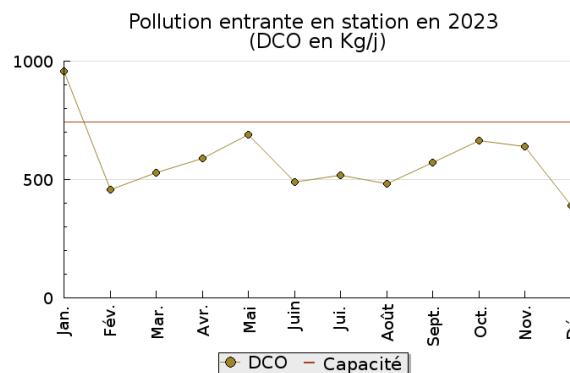
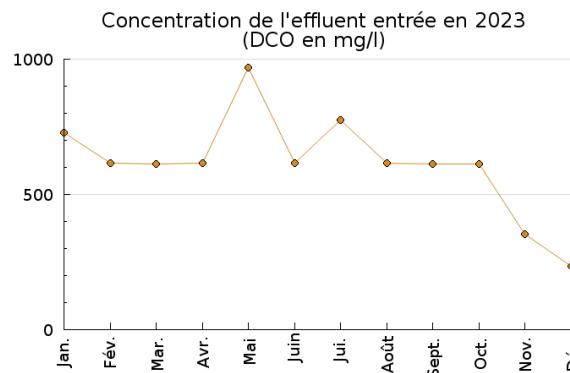
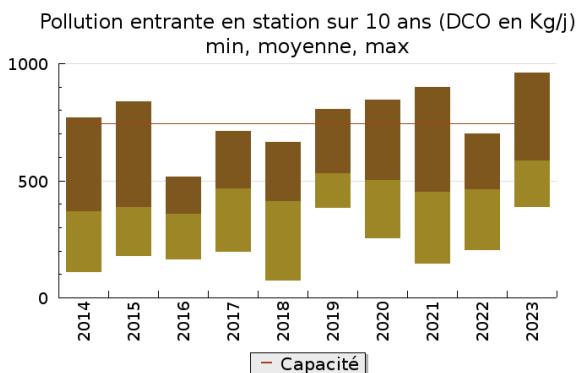
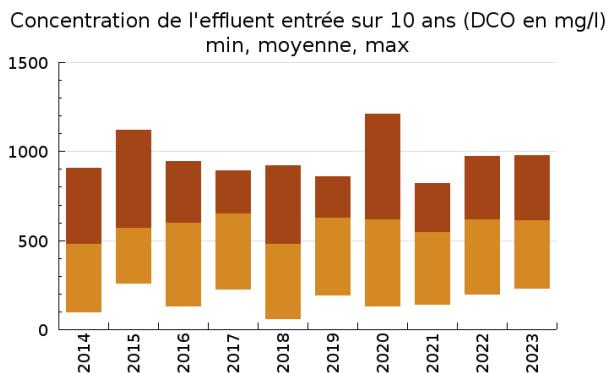
Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	1 030 m3/j	110 %			1 030 m3/j	
DBO5	245 Kg/j	66 %	267 mg/l	97 %	6,3 Kg/j	6,1 mg/l
DCO	580 Kg/j	78 %	610 mg/l	95 %	29,5 Kg/j	29,8 mg/l
MES	268 Kg/j		284 mg/l	96 %	9,8 Kg/j	9,7 mg/l
NGL	75 Kg/j		75 mg/l	88 %	9,3 Kg/j	9,3 mg/l
NTK	75 Kg/j		74 mg/l	90 %	7,6 Kg/j	7,6 mg/l
PT	7,6 Kg/j		7,6 mg/l	62 %	2,9 Kg/j	3 mg/l

Indice de confiance

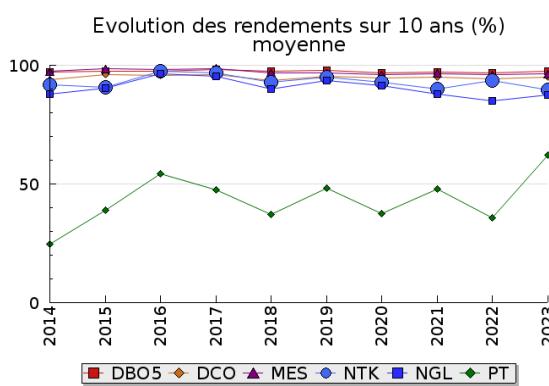
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

Pollution traitée

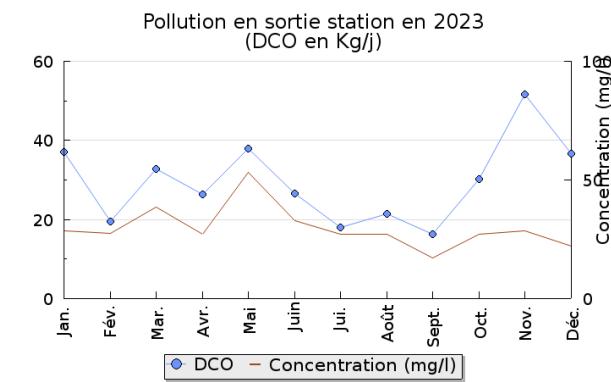
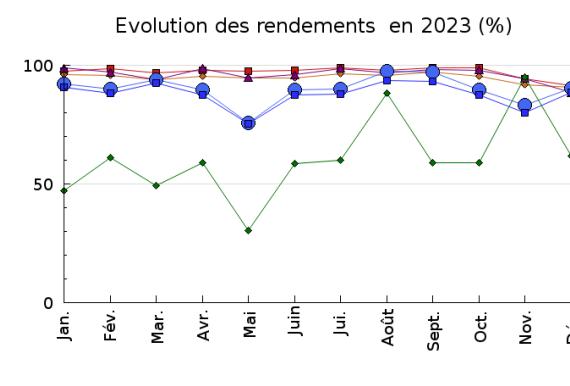
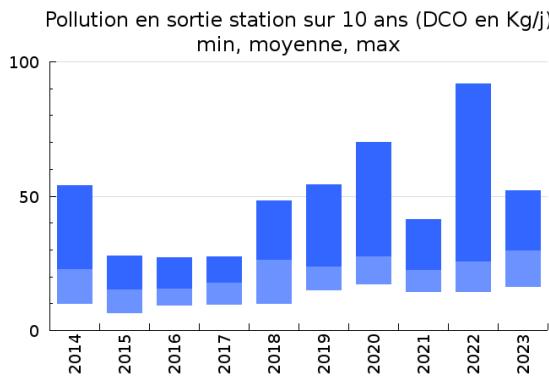


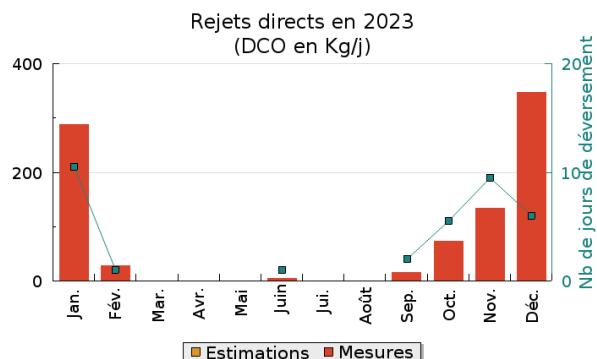
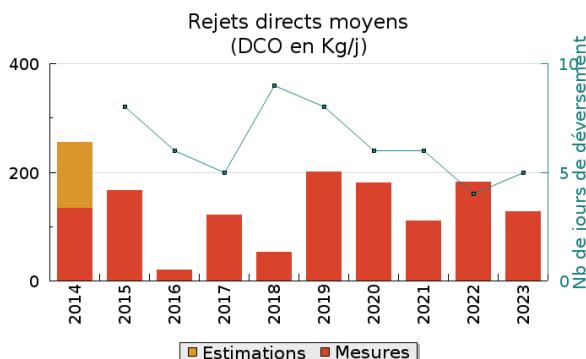


Pollution éliminée



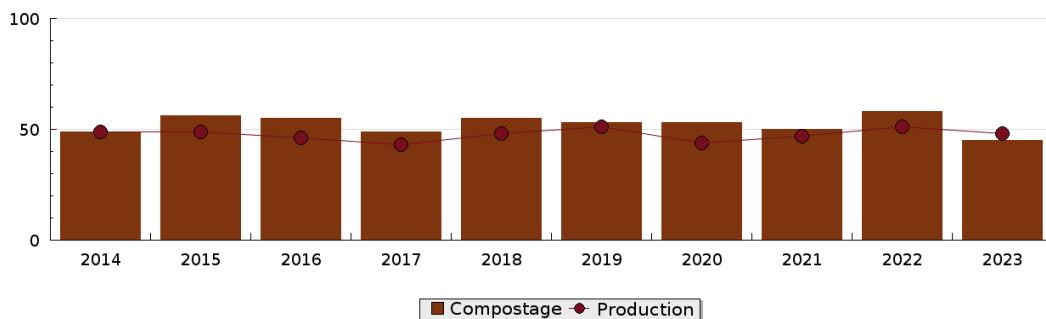
Pollution rejetée





Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ...à l'atteinte des performances européennes Non
- ...à l'autosurveillance Non
- ...à l'exploitation des ouvrages Non
- ...à la production des boues Non
- ...à la vétusté Non
- ...à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0540224V003>